



Audience carte scolaire

Mensonge et déloyauté : ne pas se tromper de porte !

Les infos en ligne du SNUipp-FSU 63

Vendredi 8 juin 2018

Le SE-UNSA annonce aux écoles qu'il a demandé une audience au DASEN et qu'à cette occasion une mesure de création ou une sauvegarde sera demandée sans attendre la rentrée en faveur des écoles qui leur ont « donné mandat ».

Or, une audience n'est pas une instance officielle d'étude de la carte scolaire !

Alors même que nous avons adopté une déclaration commune visant à préserver les CAP et toutes instances officielles où les élu-e-s du personnel peuvent exercer leur contrôle syndical pour s'assurer d'une gestion équitable et transparente des personnels et des écoles, annoncer l'audience comme lieu de préparation de la carte scolaire est d'une grande déloyauté et relève pour le moins d'une publicité mensongère !

Lorsque nos syndicats respectifs, SNUipp-FSU et SUD Education, siégeons en CTSD (Comité technique spécial départemental) nous défendons tous les dossiers qui nous sont confiés mais nous cherchons aussi à assurer l'équité de traitement de toutes les écoles. Nos interventions visent à assurer la même qualité d'enseignement à tous les élèves sur tous les territoires et de meilleures conditions de travail à tous nos collègues.

Le Directeur académique a pris la responsabilité de ne plus tenir de CTSD en juin, estimant plus juste l'appréciation des effectifs à la rentrée, au plus près de la réalité du terrain. Nous le regrettons et nous l'avons dénoncé en temps voulu.

Cependant, nous sommes restés en contact depuis des mois avec les collègues qui se sont trouvés en difficultés, aussi bien en raison de décisions de fermeture de classe qu'en absence de création.

Nous suivons de près la situation dans les écoles.

« La lumière sur votre dossier » présenté le 13 juin au soir pourrait ressembler plus à un pétard mouillé... à moins que le fait du prince vous soit favorable ? Au détriment de qui ? Pour combien de temps ?

Les audiences sont plutôt des rendez-vous ciblés sur des sujets qui ne relèvent pas des instances. Si, dans le Puy-de-Dôme, le DASEN répond toujours positivement à ces demandes de rendez-vous, laissons les audiences répondre aux missions qui leur sont dévolues, missions de dialogue, d'échanges informels et aux instances, leur rôle démocratique et de transparence.

[Un courrier en ce sens](#) a été envoyé au DASEN.

Communiqué commun
SUD Education et SNUipp-FSU 63

Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège – Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ✉ snu63@snuipp.fr

